



Ville de
Kingersheim

COMMUNE DE KINGERSHEIM

DOSSIER D'INFORMATION CONCERNANT L'INSTALLATION DE NOUVELLES ANTENNES SUR UN RELAIS DE TELEPHONIE MOBILE EXISTANT

RUE D'ILLZACH - PARKING DU CENTRE LECLERC

Conformément à la loi n° 2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, ORANGE vient de transmettre à la municipalité le Dossier d'Information relatif à leur projet de création d'un relais de téléphonie mobile situé à Kingersheim rue d'Illzach sur le pylone existant installé sur le parking du centre Leclerc.

Ce dossier est mis à la disposition du public

- sous format papier consultable auprès du service urbanisme (RDC du bâtiment B de la mairie) pendant les heures d'ouverture au public (lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 16h30, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et vendredi de 8h30 à 14h30)
- sur le site internet de la ville www.ville-kingersheim.fr sous rubrique « Enquêtes publiques »